



Archives des acteurs privés et des associations de la protection de la nature et de l'environnement

Collecte des archives privées 2018



L'AHPNE

- L'association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement s'est fixée comme objectif de favoriser le rassemblement, le classement et la conservation de tout document utile à la connaissance de cette histoire
- Sites Internet de l'AHPNE
 - www.ahpne.fr
 - Inventaires <http://archives-apne.e-monsite.com>



Constat

- Plusieurs milliers d'associations de protection de nature sur le territoire



Constat

- Plusieurs milliers d'associations de protection de nature sur le territoire
- Peu de recherche dans le domaine de la protection de l'environnement en France



Constat

- Plusieurs milliers d'associations de protection de nature sur le territoire
- Peu de recherche dans le domaine de la protection de l'environnement en France
- Peu de don aux Archives nationales/départementales

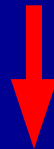


Constat

- Plusieurs milliers d'associations de protection de nature sur le territoire
- Peu de recherche dans le domaine de la protection de l'environnement en France
- Peu de don aux Archives nationales/départementales
- Conservation et valorisation des archives dans les associations ?

Constat

- Plusieurs milliers d'associations de protection de nature sur le territoire
- Peu de recherche dans le domaine de la protection de l'environnement en France
- Peu de don aux Archives nationales/départementales
- Conservation et valorisation des archives dans les associations ?



Obligation de réaliser des inventaires



Bilan des inventaires d'archives

- 2011: Finistère (14 associations, 8 personnalités, 24 ml)
 - Consultation des inventaires sur Internet



Bilan des inventaires d'archives

- 2011: Finistère (14 associations, 8 personnalités, 24 ml)
 - Consultation des inventaires sur Internet
- 2014: Seine-Maritime (32 associations, 1 personnalité, 72 ml)
 - Consultation des inventaires sur **Internet**



Bilan des inventaires d'archives

- 2011: Finistère (14 associations, 8 personnalités, 24 ml)
 - Consultation des inventaires sur Internet
- 2014: Seine-Maritime (32 associations, 1 personnalité, 72 ml)
 - Consultation des inventaires sur **Internet**
- 2017: France nature environnement (don aux Archives nationales – 30 ml 1941-2003)
 - Consultation de l'inventaire sur **Internet**



Bilan des inventaires d'archives

- 2011: Finistère (14 associations, 8 personnalités, 24 ml)
 - Consultation des inventaires sur Internet
- 2014: Seine-Maritime (32 associations, 1 personnalité, 72 ml)
 - Consultation des inventaires sur **Internet**
- 2017: France nature environnement (don aux Archives nationales – 30 ml 1941-2003)
 - Consultation de l'inventaire sur **Internet**
- 2018: Région Centre-Val de Loire: en cours



Méthode employée

- Pilotage avec les AD



Méthode employée

- Pilotage avec les AD
- Recrutement
 - d'un archiviste (Finistère) durant 6 mois
 - d'un service civique (Seine-Maritime) durant 1 an
 - d'un archiviste (région Centre-Val de Loire) durant 1 an



Méthode employée

- Pilotage avec les AD
- Recrutement
 - d'un archiviste (Finistère) durant 6 mois
 - d'un service civique (Seine-Maritime) durant 1 an
 - d'un archiviste (région Centre-Val de Loire) durant 1 an
- Entretiens



Méthode employée

- Pilotage avec les AD
- Recrutement
 - d'un archiviste (Finistère) durant 6 mois
 - d'un service civique (Seine-Maritime) durant 1 an
 - d'un archiviste (région Centre-Val de Loire) durant 1 an
- Entretiens
- Fiche de renseignement



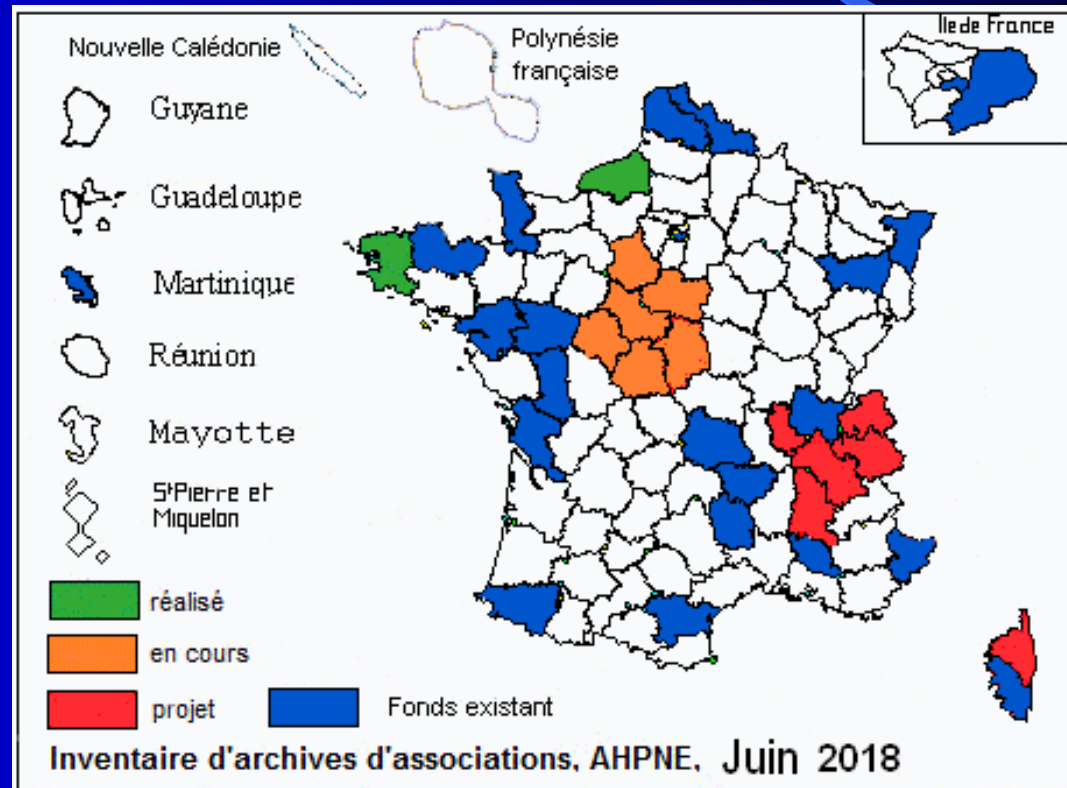
Méthode employée

- Pilotage avec les AD
- Recrutement
 - d'un archiviste (Finistère) durant 6 mois
 - d'un service civique (Seine-Maritime) durant 1 an
 - d'un archiviste (région Centre-Val de Loire) durant 1 an
- Entretiens
- Fiche de renseignement
- Inventaire des fonds publié sur le site de l'AHPNE

Conduite de projet

- Comité de suivi
- Membres du comité : représentant des associations, des AD, AHPNE, archiviste
- Planning des inventaires validé
- Tableau de bord

Inventaires par département



Actions 2018

- Inventaires pour la région Centre-Val de Loire
- Publication des nouveaux inventaires sur Internet
- Partenariat avec France Archives
- Journée d'étude aux Archives nationales : France nature environnement
- Don d'archives de JNE aux Archives nationales

Illustrations Fonds FNE (2/4)

OBSO **141**

le 1^{er} Observatoire de la Mer Noire de l'Erika.
Nouv. Gouvernements.

Collecteur d'impact écologique et suivi de la restauration.

Coûts Révisés
Révisés

Esprit de l'initiative

Le traitement de la mer noire consistant au nettoyage de l'Erika se largement fait appel à des bénévoles et à des associations, tant par ce qui est de nettoyage des îles polluées que par l'absence de financement des associations locales et de leur traitement par les autorités. X a été un des amis les plus proches de la restauration de la mer noire et de suivi des opérations de nettoyage marine a aussi été la conception et de pollution d'urgence à la mer - puis tendu par l'initiative écologique.

Le Projet

Le projet a pour objectif de :

- 1. organiser un observatoire de l'écologie d'opérations écologiques et le suivi de ces opérations.
- 2. X a été un des amis les plus proches de la restauration de la mer noire et de suivi des opérations de nettoyage marine a aussi été la conception et de pollution d'urgence à la mer - puis tendu par l'initiative écologique.

Le projet

Le projet a pour objectif de :

- 1. organiser un observatoire de l'écologie d'opérations écologiques et le suivi de ces opérations.
- 2. X a été un des amis les plus proches de la restauration de la mer noire et de suivi des opérations de nettoyage marine a aussi été la conception et de pollution d'urgence à la mer - puis tendu par l'initiative écologique.

Le projet

Le projet a pour objectif de :

- 1. organiser un observatoire de l'écologie d'opérations écologiques et le suivi de ces opérations.
- 2. X a été un des amis les plus proches de la restauration de la mer noire et de suivi des opérations de nettoyage marine a aussi été la conception et de pollution d'urgence à la mer - puis tendu par l'initiative écologique.

217AS/134 : Note de Jean-Pierre Raffin sur le projet d'Observatoire de la mer noire de l'Erika. 10 janvier 2000. Page 1.

Illustrations Fonds FNE (3/4)

ARTUS est le nom celtic du roi Arthur. La racine art signifie ours.

Au commencement était l'ours. C'est beaucoup plus vrai qu'on ne croit : depuis le paléolithique, les habitants de l'hémisphère nord ont tous observé, chassé, chanté, révééré l'ours à un moment ou un autre de leur histoire. Le philosophe, hélas, a raison : souvent, on honore ce qu'on enterre. Ainsi de l'ours : succès de Jean-Jacques Annaud au moment même où l'Etat français échoue magistralement dans son pieux effort en faveur des derniers ours pyrénéens.

L'ours, donc, crié au secours. Il y a beau temps que le milieu associatif a conscience du danger. Mais il manque de moyens pour parler haut et clair, en sorte d'être entendu de l'opinion et des gouvernants. Les protecteurs de l'ours font donc appel à un mécène privé : La Maison de Valérie, entreprise de vente par correspondance établie à Blois.

Les choses, dès lors, prennent un autre tour : deux concours nationaux (100 000 participants) sont l'occasion de diffuser une information détaillée sur le déclin de l'ours auprès d'un million de familles. Une petite encyclopédie pour enfants, fruit d'une collaboration avec Nathan, voit le jour. Puis le mécène de l'ours se fait producteur de cinéma pour permettre à Laurent Charbonnier de réaliser *La Montagne aux ours*, film animalier promis à une brillante carrière européenne (1).

Le 6 octobre 1988, François Mitterrand inaugure à Paris l'exposition «d'Ours en Ours» coproduite par le Muséum national d'histoire naturelle et La Maison de Valérie. On entend à cette occasion quelques déclarations de nature à faire enfin de la sauvegarde de l'ours une cause nationale. 230 000 visiteurs, en onze mois, rendront hommage au Grand Brun.

Fidèle à ses engagements, La Maison de Valérie continue d'appuyer toutes sortes d'initiatives militantes, mettant au service de l'ours sa logistique, son savoir-communiquer et une part appréciable de ses ressources financières. Ainsi organisera-t-on quelques interventions remarquées sur la place publique : pendaison d'ours en peluche géants sous le pont de l'Alma, à la barbe du zouave; plaidoyer de Claude Nougaro, à Tou-

Naissance d'ARTUS

louse, devant deux tractopelles enrubbannées; achat, le 6 octobre 89, d'une pleine page dans *Le Monde* et dans *Libération*. Ainsi obtiendra-t-on le soutien de 120 parlementaires. Les médias suivent le dossier avec attention : plus de 500 articles dans la presse écrite, quelque 50 émissions de radio et de télévision. Maître Huglo, avocat spécialiste du droit de l'environnement, fournit les arguments juridiques d'une mise en cause de l'Etat : l'administration française s'est abstenue d'appliquer la loi de protection de la nature au bénéfice de l'ours.



En adhérant à ARTUS, Claude NOUGARO a pris fait et cause pour les ours.

L'ours est populaire. On en est sûr. Mais son sort est entre les mains du gouvernement, de quelques établissements publics et d'un certain nombre d'élus. Dialoguer avec les uns et les autres ne suffit plus. Il faut forcer la décision. Des mesures d'urgence s'imposent : protection du milieu naturel, développement économique des communes pyrénéennes suivant un schéma plus ambitieux et plus respectueux de la faune et de ses habitats. L'opinion ne peut-elle décider elle-même du devenir d'un patrimoine naturel auquel elle est

profondément attachée ? Il lui suffit d'être entendue. Voilà pourquoi, en accord avec les plus grandes figures scientifiques et militantes du mouvement de défense des ours, La Maison de Valérie a donné naissance, fin septembre 89, à l'association ARTUS. En quatre mois, nous avons doublé le cap des 3 000 adhérents. C'est un début. Il faut grandir vite. Prendre de vitesse le déclin de l'ours. En continuant d'informer les Français. En intervenant sans relâche auprès des pouvoirs publics. En proposant des solutions économiques, humaines et scientifiques. Nous en avons la capacité.

(1) Ce film existe en vidéocassette. Les adhérents d'ARTUS pourront l'acquies à prix réduit en écrivant à : VHS, 75 av. des Champs-Élysées - 75008 PARIS.

VOTRE GARANTIE

ARTUS est une association nationale, régie par la loi de 1901, sans but lucratif. Les frais de fonctionnement (siège, salaires, administration) sont pris en charge par le mécène. Les sommes collectées (adhésions, dons, commercialisation d'articles divers, prestation de services) seront donc consacrées à 100% à des actions pour la sauvegarde de l'ours en France.

Au jour d'aujourd'hui, le conseil d'administration d'ARTUS est composé comme suit :

Président : Roland GUICHARD, naturaliste.

Vice-président, responsable du comité scientifique : Georges EROME, docteur en biologie animale.

Vice-président : Michel CLOUET, chirurgien.

Treasorier : Michel DARTIGUELON-GUE, directeur général de La Maison de Valérie.

Secrétaire : Jean-François BREITTMAYER, rédacteur-concepteur.

Autres membres : Jean-Pierre HOURDIN, président-directeur général de La Maison de Valérie. Gauthier LEURENT, directeur du marketing de La Maison de Valérie.

Ce n'est pas une brochette de notables : c'est un conseil restreint, ainsi constitué pour sa capacité de travail.



Illustration (4/4)

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SOCIÉTÉS DE PROTECTION DE LA NATURE

Reconnue d'utilité publique le 10 février 1976
Agrément national au titre de la loi du 10 juillet 1976
relative à la protection de la nature

Monsieur Alain CARIGNON
Ministre de l'Environnement
45, Ave Georges Mandel
75016 PARIS

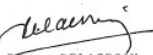
N.réf. P/JPR/JL/801 Paris, le 30.10.1987


Monsieur le Ministre,

Le Fond d'Intervention Eco-Pastoral et le Groupe Ours National dont nous soutenons les initiatives, viennent de demander à votre collègue, M. LONGUET, Ministre chargé des Postes et Télécommunications, l'impression d'un timbre à l'effigie de l'ours brun courant 1988 ou pour le début de l'année 1989.

Nous souhaiterions vivement que vous interveniez auprès de M. LONGUET pour appuyer cette démarche. Toute réalisation permettant une meilleure sensibilisation de l'opinion publique française à la sauvegarde d'une espèce dont vous savez la fragilité actuelle, ne peut être que bénéfique à ceux qui, tôt ou tard, devront prendre les mesures pérennes de protection des territoires où existe encore l'ours brun. Déjà, le Groupe Ours national et la FFSPN se sont engagés dans cette sensibilisation soit avec le concours de votre ministère, soit avec l'aide du mécénat (opération Maison de Valérie 1986-1987). Nous comptons poursuivre dans cette voie et espérons que votre appui permettra de gagner à notre cause Monsieur le Ministre des P et T.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.


Pierre DELACROIX
Président



Siège social : 57, rue Cuvier - 75231 Paris Cedex 05
Maison de Chevreuil - 1^{er} étage - Tél. (1) 43 36 79 95
Compte chèque postal : 25 500 04 L Paris
Tél. - FFSPN 260 821 8

217AS/176 : Courrier de Pierre Delacroix, président de la FFSPN, au ministre de l'environnement Alain Carignon pour demander la réalisation d'un timbre sur l'ours. Paris, 30 octobre 1987.



Pour en savoir plus

- AHPNE/Archives: Patrick Cavalié cavalipatrick@gmail.com
- APHNE www.ahpne.fr
- Inventaire des archives d'acteurs privés et des associations de protection de la nature <http://archives-apne.e-monsite.com/>
- Portail France Archives <https://francearchives.fr/>